

TEN DAN CES

RÉPONDRE AUX NOUVEAUX
DÉFIS DES TERRITOIRES

VILLES MOYENNES, VILLES MULTIPLES

Interroger les trajectoires des villes
moyennes, étudier les alternatives,
renouveler l'action collective

scet

GRUPE



C:RONOS

NUMÉRIQUE : DÉVELOPPER LA CAPACITÉ D'AGIR DES TERRITOIRES



Par Philippe ARCHIAS, directeur innovation et recherche, Jean-François LUCAS, sociologue / expert ville numérique et Nina LLADO, consultante ville et usages numériques, Chronos.

La donnée partagée entre des acteurs publics, privés et les citoyens est un levier pour le développement de data services urbains utiles aux territoires, à condition de partir des besoins des usagers et de favoriser la capacitation des agents des collectivités. Le programme DataCités 2 propose ainsi d'accompagner des métropoles et des villes petites et moyennes dans le développement de leurs stratégies d'usage et de partage de la donnée pour conjuguer data services avec intérêt général.

LA MULTIPLICATION DES ACTEURS DU NUMÉRIQUE PRENANT PART À LA FABRIQUE DE LA VILLE COMPLEXIFIE SA GOUVERNANCE

Les données numériques, qui sont générées par des capteurs fixes ou mobiles (vidéosurveillance, capteurs de pollution, stations météo, places de stationnement connectées, smartphones, cartes de transports en public, GPS, etc.) portent en elles de nombreuses promesses pour le pilotage, la planification ou encore la gestion de la ville, notamment dans les secteurs de la mobilité, de l'énergie, de l'eau, de la gestion des déchets ou encore de la participation citoyenne.

La start-up Terradona installe ainsi des capteurs dans des conteneurs à déchets afin d'estimer leur taux de remplissage pour en optimiser la collecte. De son côté, Replica, un outil développé par Sidewalk Labs¹, analyse les trajets effectués dans les zones urbaines à partir de données cellulaires géolocalisées pour fournir des outils d'aide à la décision pour la planification urbaine. Pour une collectivité, le partage de données avec des acteurs publics (associations, citoyens, etc.) et privés permet d'optimiser la gestion des flux humains, énergétiques, matériels ou informationnels et d'améliorer les services à destination des usagers, citoyens, contribuables, etc.



Mais la diversité croissante des acteurs qui participent à la fabrique de la ville, tels que les acteurs des technologies de l'information et de la communication (IBM, Cisco, etc.), les start-up, les services basés sur des plateformes (Waze, Uber, Airbnb...) ou encore les citoyens, complexifie la gouvernance urbaine².

LES VILLES PETITES ET MOYENNES FACE À LA GOUVERNANCE URBAINE À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

La problématique de la gouvernance urbaine, et celle plus spécifique de la gouvernance des données urbaines, peut sembler lointaine pour de nombreuses villes petites et moyennes qui manquent souvent de ressources économiques, donc humaines, pour faire face à un environnement numérique en constante évolution³.

De plus, la vision de la "Smart City" (ou "ville intelligente" en français) est encore trop souvent réduite au développement d'infrastructures. Si celles-ci sont incontournables pour accueillir le développement de projets, donc de services, elles ne peuvent être appréhendées seulement comme une opportunité pour "garder" des habitants et attirer des entreprises⁴.

À cela s'ajoute une survalorisation des projets de "Smart City" à l'échelle métropolitaine, pour des raisons de marketing territorial et de concurrence industrielle et technologique évidentes, qui relèguent des initiatives de villes petites et moyennes au second plan. Pourtant, de nombreux exemples montrent la diversité des champs investis et des postures des collectivités engagées, mais aussi des dynamiques collectives à l'œuvre : l'expérience du smart-village de Saint-Sulpice⁵ en Ile-et-Vilaine qui a réussi à économiser 20 % de sa facture énergétique publique par l'implantation de capteurs et le monitoring de ses consommations.

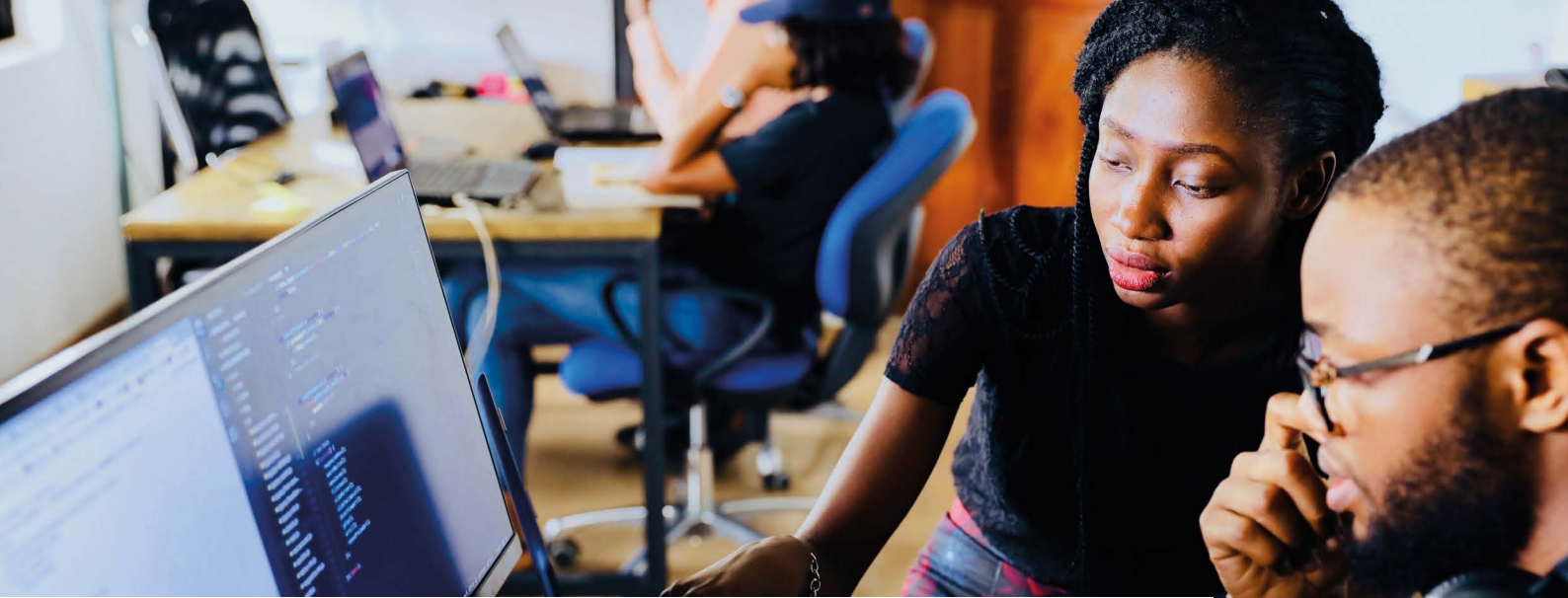
¹ Sidewalk Labs est une filiale d'Alphabet, la maison mère de Google.

² Antoine COURMONT, Qui gouverne(ra) la ville numérique ?, Tendances n°5, p.21

³ Rapport "Smart city versus stupid villages?" de la Caisse des Dépôts

⁴ Delphine GERBEAU, "Les villes moyennes peuvent aussi être des villes intelligentes", LaGazette.fr, le 13/12/2018

⁵ Jérémy KIEFFER, "Les petites communes peuvent aussi être "smart"", Ville Intelligente, le 21/02/18



tions, ou encore l'autonomisation énergétique à Prats-de-Mollo-la-Preste (Pyrénées Orientales, 1127 habitants), grâce au développement des EnR et de réseaux décentralisés d'électricité couplés à une véritable "régie de données énergétique"⁶. Le Plan national "Action cœur de ville" lancé en 2018, qui soutient notamment le développement des usages des outils numériques pour les villes moyennes et offre aux collectivités l'opportunité d'accompagner la transition numérique de leur territoire, devrait néanmoins faciliter la promotion et la diffusion de nombreux projets.

Enfin, il faut prendre en compte le fait qu'un certain nombre de villes petites et moyennes peine actuellement à se conformer à la loi pour une République numérique (LRPN), qui oblige les communes de plus de 3 500 habitants à publier en open data des données "dont la publication présente un intérêt économique, social, sanitaire ou environnemental"⁷.

Dans ce contexte, la problématique de la gouvernance des données urbaines, ou des services qui en sont issus, apparaît moins comme une priorité que comme une problématique pour de nombreux acteurs publics. Pourtant, l'accroissement du nombre d'acteurs, de solutions et de sollicitations des collectivités dans le domaine des nouvelles technologies créé un devoir renforcé de vigilance, ainsi que des besoins d'adaptation des compétences et des organisations. Plus que jamais, les élus et leurs services doivent incarner l'intérêt général du fait du caractère parfois ambivalent de ces outils numériques, de leurs biais possibles et des risques potentiels que leurs usages représentent (souveraineté des données, exclusion de certains territoires ou de profils d'administrés parmi lesquels figurent les personnes âgées, les classes les plus modestes...).

L'OPEN DATA N'EST QU'UNE DES MODALITÉS DE PARTAGE DE LA DONNÉE

L'open data, ou "ouverture des données", consiste à ouvrir les données au plus grand nombre. L'open data est donc une modalité de partage de la donnée parmi d'autres⁸. Quant au "shared data", ou "données partagées", il désigne des données qui sont partagées entre différents acteurs sans être ouvertes à tout le monde. Ce sont par exemple les données qui sont échangées entre une collectivité et un énergéticien pour optimiser un réseau sans être pour autant partagés à tous pour des raisons de sécurité.

De fait, le partage de données entre acteurs publics et privés, notamment, ne doit pas être perçu de manière incrémentale ou hiérarchique par rapport à l'open data, qui n'en est qu'un des possibles, mais comme complémentaire. Or, convaincre les villes petites et moyennes de s'engager dans une démarche de partage de la donnée au regard des freins susmentionnés peut paraître utopique.

C'est pourtant le pari que se sont lancés les partenaires du Lab OuiShare x Chronos⁹ et plusieurs territoires avec le programme "DataCités 2"¹⁰. Cette "exploration", ou projet de recherche-action, explore les modalités par lesquelles des villes conçoivent ou optimisent un data service urbain¹¹ en partageant des données avec les acteurs de son territoire, qu'ils soient publics (associations, citoyens, etc.) ou privés. Cette exploration de près d'un an, qui réunit des métropoles, des villes moyennes, des communautés de communes, mais aussi des acteurs privés et des associations, a pour objectif de renforcer

“ L'accroissement du nombre d'acteurs, de solutions et de sollicitations des collectivités dans le domaine des nouvelles technologies créé un devoir renforcé de vigilance.

⁶ David GENER, "Un village de 1100 habitants passe à l'autonomie énergétique", site de la Caisse des dépôts et consignations

⁷ LOI n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique

⁸ "The Data Spectrum helps you understand the language of data", Open Data Institute

⁹ Site internet du Lab OuiShare X Chronos

¹⁰ Site internet de l'exploration DataCités 2

¹¹ Un data service urbain est un service lié aux fonctions urbaines, qui a recours aux données numériques, et qui peut mobiliser divers acteurs publics et privés aux différentes étapes de la chaîne de valeur de la donnée (génération, captation, traitement, stockage, visualisation, valorisation, etc.).

les capacités des collectivités en matière de développement et de gouvernance des data services urbains pour en faire des instruments de l'intérêt général favorisant la transition énergétique et écologique, la revitalisation et l'accessibilité des centres des villes petites et moyennes.

FAVORISER LA CAPACITATION DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS

Plutôt que d'aborder l'ouverture ou le partage de la donnée par la contrainte légale ou les promesses technologiques, un territoire doit d'abord élaborer une stratégie de la donnée en fonction des services qu'il souhaite développer pour les acteurs de son territoire (citoyens, habitants, acteurs économiques, touristes, etc.). Ces services doivent ainsi être pensés et conçus à partir des besoins et des usages de ces derniers¹². La data, et le numérique plus généralement, sont alors considérés comme des outils au service d'un projet politique. Au-delà d'une nécessaire sensibilisation à la culture de la donnée pour les agents des collectivités et leurs élus – mais aussi pour de nombreuses entreprises –, il faut favoriser la capacitation de ces acteurs. Celle-ci ne se réduit pas à la sensibilisation et à la formation des individus. Elle se définit par la capacité individuelle et collective des personnes à se saisir des ressources de leur environnement (politique, managérial, technique, etc.) pour accroître leur capacité d'agir et de dialoguer avec tous les acteurs du territoire. Un exemple intéressant de capacitation d'un territoire autour du numérique et de la donnée est le Smart City Playbook de Boston¹³, sorte de cahier des charges au titre duquel la municipalité guide

les acteurs du numériques afin que ceux-ci conçoivent des services adaptés au besoin de son territoire.

FÉDÉRER LES TERRITOIRES POUR PARTAGER LES EXPÉRIENCES ET MUTUALISER LES RESSOURCES

Les injonctions à innover et à expérimenter, et la tentation de favoriser le développement d'un marketing territorial plutôt qu'un véritable projet politique ne doivent pas faire oublier la nécessité d'évaluer et d'analyser les dispositifs et services numériques testés. Ces évaluations et retours d'expérience doivent être partagés entre les territoires afin qu'ils se nourrissent les uns les autres des bonnes pratiques à développer, des freins à lever, des problèmes à éviter, mais également des opportunités qui s'ouvrent à eux pour collaborer voire développer et mutualiser des solutions ou dispositifs numériques partagés. Ce postulat est également incarné dans le programme DataCités 2 au travers du réseau d'acteurs et des ateliers collaboratifs auxquels ils participent. L'ouverture et le partage des données doivent donc se faire conjointement à une généralisation des retours d'expériences des territoires. Car la nécessité d'améliorer le bien-être des individus (habitants, touristes, agents de la collectivité) et d'optimiser la gestion des ressources, des infrastructures ou des flux concerne l'ensemble des villes, et leur mise en relation : l'intelligence repose aussi sur la mise en réseau de ce qui dépasse les frontières d'une ville¹⁴.

“ L'ouverture et le partage des données doivent se faire conjointement à une généralisation des retours d'expériences des territoires



¹² L'observation des usages pour élaborer un data service urbain est la première des neuf recommandations du " Guide pour l'action pour produire et piloter des data services urbains d'intérêt général " à destination des collectivités réalisé dans le cadre de DataCités.

¹³ Boston Smart City Playbook

¹⁴ Sennhauser Peter, Smart city, une introduction, buch & netz